L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 26 JANVIER.

FEUILLETON.

FIDES.

I

[illegible] Saint-Valery-sur-Somme [illegible] C'est là qu'en le contemple [illegible] ses figures sereines et [illegible] l'espace et de s'en aller vers l'inconnu. [illegible] jusqu'au chemin des halles, arrivant par voitures [illegible] comme une inondation de la Loire, sur le sable [illegible]. Au loin, le Crotoy [illegible]

[illegible] l'Angleterre en s'apperçoit que l'on quitte le [illegible] mélancolie; les toits de tuiles plates ont subi les assauts des vents de mer, et les mousses, les giroflées, les joubarbes, robustes plantes qui rient des orages, s'agrafent où elles peuvent, montent où le leur plaît sous le vent humide et salé qui les caresse. Plus de bruit, plus de passants, plus d'affaires; le silence règne dans ces ruelles décolées où s'élève, comme une plainte, la voix triste et monotone de l'Océan pendant les nuits d'hiver, à moins que les grandes vagues métalliques et les éléments des tempêtes ne se livrent un combat qui secoue le rocher et réveille les habitants de ces ruines. Il porte, et croyez qu'elle est une physionomie particulière, les habitants de ce vieux nid d'aigle à demi détruit!

L'ancien château-fort bâtit au-dessus de lui ses pierres descellées, et, malgré ses murs énormes, ses créneaux a adossé toute la haute ville, rachet [illegible] sa décrépitude. Pourtant, il est encore debout, comme un vieil adulte, dressant ses antiques tours et ses plates-formes vers la haute mer, non plus comme une menace, mais comme un fier souvenir. La terrain sobre verdoie, et, de temps à autre, un frais éclat de rire de jeune fille réveille un écho joyeux. Les pruniers et les pêchers, qui jettent le long des murailles leurs branches touffues, cachent les ruines. Le songeur ne sait où il en est, et laisse, accoudé sur le parapet, les heures s'enfuir, pleines de vagues images, tandis que son oreille écoute entre ce tapage les mélodies qu'élèvent des flots. Il y a là une maison dont on m'a raconté l'histoire. Sa physionomie étrange m'avait tout d'abord frappé.

Je passais là comme les vêpres sonnaient. Je m'étais arrêté pour contempler la façade d'un édifice dont les cannelures taillées dans le grès avaient une singulière apparence, quand j'aperçus au frontispice cette devise mystérieuse: *Fides*. Tandis que je rêvais à la signification du mot *dans l'espace*, une jeune femme aux grands yeux d'un bleu séraphique sortit de la maison portant un paroissien dont on apercevait les coins d'argent sous les longs plis de son châle. Elle traversa la place de ce pas égal qui dit clairement que l'on marche au devoir habituel.

Il y a des figures qui répandent autour d'elles la sympathie. Celle-là était du nombre de ces privilégiées. Elle avait en quelque chose qui surprend le regard, sans qu'on sache précisément quoi. Je me laissai aller à ma curiosité, et quand elle se fut éloignée, voici l'histoire que me raconta M. D....... son voisin, ex-capitaine au long cours et homme véridique.

La demoiselle et la maison portaient le même nom. Cette jeune femme de vingt-sept ans se nommait Fidès Castelon, née de Servigny. Il y avait quatre cents ans que cette grande chaumière grise à pentes enrouées au coin de bourbille était, de père en fils, la maison, — [illegible] l'hôtel de Servigny. Mme Pierre Castelon restait seule de cette famille en haut honneur dans le pays.

Les Servigny sont venus des environs d'Eu [illegible] Fides. — Foi en Dieu, confiance en soi.

L'aïeul avait [illegible] dans la mer des Indes avec le bailli de Suffren.

Ce n'avait jamais été une famille riche, mais elle avait, en plusieurs cas, [illegible] Grâce à cette maxime fortune [illegible] dont quelques glorieux éclairs n'avaient pas le tirer, la Révolution passa sur la maison de Servigny sans qu'on songeât, dans aucun comité, à les aller quérir au fond de leur manoir moulu.

En 1838 il restait: 1o. le vieux baron de Servigny, âgé de soixante et quelques années; 2o sa femme, née de Maillères; 3o sa fille unique, héritière de tant d'honneur et de vertus.

Les ressources étaient modiques. Cela consistait en six mille francs de rente que rapportaient deux métairies situées en Artois. Ces revenus modiques nécessitaient des habitudes réglées et des goûts simples. [illegible] monastique, avait été plutôt [illegible] que d'une fille du monde.

Le baron se levait à huit heures [illegible] Tout le long de la jetée sur un pliant qu'il portait avec lui et contemplait au loin les flots de l'Océan, [illegible] Vers onze heures, il se levait et regagnait son logis, où l'attendait sa femme et sa fille. [illegible] servi dans la grande salle à manger, dont la vue donnait sur la mer, commençait à ce moment. Le baron parlait rarement, jamais de sujet de conversation, car il ne lisait jamais et n'avait rien vu de monde que cette [illegible] cette étrange maison. Quant à sa femme, noire et sèche fille de vieille race, elle passait sa vie à tricoter. Quelquefois on entendait la voix monotone de la baronne dire à Fidès:

—Mademoiselle de Servigny, avez-vous veillé aux provisions de la semaine.

Ou bien: Voici l'automne, Fidès, songez que c'est l'époque de nos lessives.

Ou bien encore: Voici M. le curé qui traverse la place, il doit être quatre heures passées, voyez si la pendule est d'accord avec lui.

C'est ainsi, dans ce milieu glacialement monotone qu'avait grandi, contemplative et languissante, une nature qui ne manquait ni d'imagination ni de ressort.

Plisée dès l'enfance à ces habitudes végétatives, elle avait fini par s'y faire et par se rejeter, quand son cœur tumultueux s'y [illegible] dans les bras de la religion. [illegible]

[illegible]

On l'entourait, comme héritière unique du nom et des armes de Servigny, d'un grand respect. C'est que les [illegible] lou d'enlever au baron l'illusion de sa noblesse et l'orgueil de son ancien rang, l'avaient, au contraire, fortifié dans l'estime qu'il portait à sa race et à l'honneur que Dieu lui avait fait d'être un Servigny. Souvent on vit les hommes nouveaux, les choses nouvelles, son siècle tout entier, il avait coutume de dire:

—Vous qui voulez effacer les distances et combler le fossé qui sépare la roture des gens de qualité, commencez donc par empêcher cette qualité d'exister? On est gentilhomme d'essence. Tous les vilains du monde ne pourront rien contre cette vérité.

Tels étaient sommairement les principes autour desquels gravitait uniquement le vieillard. Non qu'il méprisât ce commun des martyrs qu'il ne connaissait pas, ainsi que lui, leurs aïeux, de l'an 1000, mais il ne voulait pas [illegible]

[illegible] Les Servigny, au royaume [illegible] à Saint-Valery: les [illegible] avaient depuis longtemps et par crainte de mourir d'ennui, à défaut de mille autres faciles loisirs, fusionné avec la haute bourgeoisie. Le baron, qui savait l'origine de tous les bourgeois, disait que tous les nobliaux, sur le bout du doigt, se tenait à l'écart et répondait aux avances [illegible] qui de temps à autre lui étaient faites, "Les gens dont vous parlez [illegible] personnes, mais [illegible] similar du métier." Il ne sortait jamais. [illegible] C'est ainsi que Mlle Fidès, élevée dans ces idées exclusives, vivait dans une sphère à part, dans une maison inaccessible.

—Vous ne pouvez trouver un mari que par miracle, ma pauvre Fidès, disait la baronne, résignez-vous à rester fille.

—Il importe peu, répondit-elle, et sans [illegible] ton ne me coûte guère.

C'était pourtant dommage, car Fidès était bien la plus charmante fille qu'on pût voir, malgré son maintien un peu raide et la coupe rigide de ses vêtements. Je dirai plus: c'était un enfant qui se mariait pas cette désespération.

Il y avait en face de la maison de Fidès, de l'autre côté de cette place aussi déserte, aussi léthargique qu'aucun carrefour de Pompéi, une petite maison aux persiennes vertes, construite [illegible] et peinte à l'huile deux fois par an. C'était la retraite à deux étages d'un vieux corsaire picard qui, de 1800 à 1815, avait fait assez de mal aux Anglais pour gagner la croix d'honneur de cette époque. Il avait quitté de son métier de marin une propreté méticuleuse qu'il apportait à tout. C'était un bonhomme trapu, carré, comme une futaille et mesuré à tout propos. Ce long de mer, avait épousé une couturière de la ville depuis une longtemps pour qu'à du bel aspirant de marine-vint de temps à autre l'appeler mon père et causer avec lui bâbord et tribord.

Pierre Castelon, ainsi se nommait l'aspirant, ne prisait ni se fumait, au désespoir de son père. Thomas Castelon, dit Vent-de-bout. [illegible] plus comme sous le nom de Poissons, qu'il avait porté sous la république, au temps où il était mousse sur la *Belle-Poule*, capitaine Lozan.

Malgré son intrépide courage [illegible] d'airain, Pierre Castelon aimait [illegible] fille.

C'était, comme vous le pouvez imaginer la seule chose qui [illegible] Fidès. [illegible] Jamais, malgré le voisinage, ni bien que le voir assis [illegible] leurs yeux dans [illegible] apportaient entre eux.

Personne disait [illegible] trait à [illegible]

[illegible]

—Voilà le vieux [illegible]

[illegible]

—Voici le [illegible] son jarron, disait M. de Servigny. Il est l'heure de déjeuner.

[illegible] dix pas, le baron était son chapeau et tel salut Poissons au passage d'un regard en peu moqueur.

—Il sent la contrebande, pensait-il.

Or, après [illegible] il revint [illegible]

Il s'ennuyait, un peu, le pauvre Pierre. Son père lui avait [illegible] [illegible] à ce penser. La jeune homme [illegible] [illegible]

(*à continuer*)

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET, No 21, rue TREVISE, PARIS.

[illegible] DE FOIE DE MORUE! SIROP DE RAIFORT IODE. [illegible]AULT & Cie PHARMACIENS A PARIS

Le plus puissant dépuratif végétal connu, le meilleur succédané de l'huile de foie de morue et le plus remarquable modificateur des humeurs est, de l'avis de [illegible] Facultés, le Sirop de Raifort iodé de MM. Grimault et Cie, [illegible] [illegible] cet excellent médicament vous y verrez les suffrages les plus honorables de tous les grands médecins de Paris. [illegible] de son usage, vous serez certain de guérir ou de modifier les affections les plus graves de la peau; de détruire [illegible] même les plus jeunes et les plus délicats, le germe des affections lymphatiques et scrofuleuses, l'engorgement des glandes disparaîtra, la pâleur, la mollesse des chairs et la faiblesse de constitution feront place à la santé, la vigueur et l'appétit. Les grandes personnes ayant un vice, une âcreté dans le sang, une maladie de peau, des boutons, démangeaisons, provenant soit d'hérédité, soit des funestes conséquences des maladies secrètes, obtiendront rapidement un soulagement immédiat, [illegible] de l'efficacité du Sirop de Raifort iodé. Dépôt général: à Paris, Pharmacie Grimault et Cie, 7, rue de la Feuillade; — à New-York, J. Becker, 138, Grand Street; [illegible] à Nouvelle-Orléans, Duconge, Gailliet, Dolonche et dans toutes les principales pharmacies.

SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT

Pharmacien, rue de Rivoli, 150, à Paris.

Ce Sirop joint à un goût exquis une efficacité certaine, constatée par un rapport officiel contre Rhumes, Catarrhes, Grippe, Coqueluche et toutes les Inflammations et Irritations de la poitrine. Parmi les célébrités médicales qui l'ont prescrit depuis [illegible] nous citerons le grand *Laënnec*, *Guersant*, [illegible] professeurs de la Faculté et membres de l'Académie de Médecine de Paris. — Dépôts à la Nouvelle-Orléans chez M. Duconge, droguiste, chez MM. Maunsell & Cie, et dans toutes les pharmacies.

A LA REINE DES ABEILLES.

PARFUMS EXTRAITS DES FLEURS NATURELLES ET COMPOSES

De la Maison VIOLET, Parfumeur breveté, inventeur du savon de Thridace.

Fournisseur de S. M. l'Impératrice des Français.

Les fleurs les plus exquises en parfums, les plantes les plus riches en arômes, les baumes les plus odoriférants, servent à la composition des Produits exclusifs de *La Reine des Abeilles*.

PARFUMS NOUVEAUX:

GOUTTES DE VIOLETTES D'ITALIE — BOUQUET DES FLEURS DE FRANCE

PARFUMS DES TRESES DE MAI — PARFUM DES LYS DE KACHEMYR

Loi du 23 juin 1857 sur la Contrefaçon. Afin d'éviter toute contrefaçon, substitution ou imitation des Parfums et Savons de Toilette de la Maison VIOLET, je prie le Consommateur de refuser, comme entaché de dol, tout produit qui [illegible] porte la Marque de Fabrique représentant la REINE DES ABEILLES et la signature ci-contre.

MARQUE DE FABRIQUE DÉPOSÉE.

Administration à Paris, 317, rue Saint-Denis.

SIROP [illegible] LABELONYE

PHARMACIEN DE PREMIERE CLASSE A PARIS.

Employé avec un succès constant depuis 30 ans, par les médecins de tous les pays, contre les Maladies organiques ou non organiques du Cœur, les diverses Hydropisies et la plupart des Affections de Poitrine et des Bronches (*Pneumonies, Catarrhes pulmonaires, Asthmes, Bronchites nerveuses, Coqueluches, &c.*

Le SIROP DE LABELONYE n'est vendu qu'en bouteilles revêtues d'étiquettes teintées et scellées par une bande portant la signature de l'inventeur.

Dépôt: Pharmacie LABELONYE & Cie, 19, rue Bourbon-Villeneuve—Paris. A la Nouvelle-Orléans, chez M. Maunsell & Co, [illegible] rue de Chartres, M. Schwab, [illegible] M. Duconge, droguiste, rue de Chartres, et dans les principales pharmacies de la Louisiane.

DRAGEES GELIS & CONTE

APPROUVEES PAR L'ACADEMIE DE MEDECINE DE PARIS.

Il résulte de deux rapports adoptés par la dite Académie en 1846 et en juillet 1850, que les DRAGEES de GELIS et CONTE sont le meilleur et le plus efficace des ferrugineux pour la guérison de la Chlorose (ou pâles couleurs), des Pertes blanches, de la Débilité de tempérament chez les deux sexes et pour faciliter la Menstruation chez les jeunes filles.

Dépôt: Pharmacie Labelonye et Cie, 19, rue Bourbon-Villeneuve—Paris.

A la Nouvelle-Orléans, chez MM. M. Maunsell & Co, No 21 rue de Chartres, M. Schwab, pharmacien, rue de Chartres, et M. Duconge, droguiste, rue de Chartres, et dans les principales pharmacies de la Louisiane.

MALADIES DE LA PEAU

Il résulte des expériences faites dans l'Inde et en France par les médecins les plus accrédités, que les GRANULES et le SIROP d'HYDROCOTYLE ASIATICA de J. LEPINE, sont le remède par excellence contre toutes les variétés de DARTRES et autres maladies de la peau, même les plus rebelles, comme la Lèpre et l'Eléphantiasis, contre la SYPHILIS constitutionnelle, les affections scrofuleuses, les rhumatismes chroniques, etc.

A la Nouvelle-Orléans chez MM. M. Maunsell & Co, No 21 rue de Chartres, SCHWAB pharmacien, rue de Chartres, chez M. DUCONGE, droguiste rue de Chartres, et dans les principales pharmacies de la Louisiane.

DRAGEES D'ERGOTINE DE BONJEAN,

Médaille d'or de la Société de Pharmacie de Paris.

Elles sont employées avec le plus grand succès par les plus célèbres médecins, contre les Hémorrhagies de toute nature, les Crachements de sang, les Dysenteries et Diarrhées chroniques,—qu'elles guérissent en peu de jours—contre les Engorgements et les pertes chez les femmes. Leur action énergique sur la circulation en fait un des meilleurs moyens pour combattre les Maladies de poitrine.

Dépôt: Pharmacie LABELONYE et Cie, 19, rue Bourbon-Villeneuve—Paris. A la Nouvelle-Orléans, chez MM. M. Maunsell & Co, No 21 rue de Chartres, M. Schwab, Pharmacien, rue de Chartres, chez M. DUCONGE, Droguiste, rue de Chartres.

PILULES DEHAUT

Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été choisies et combinées d'après le travail médical du Dr M. DEHAUT, pour être prises et ordonnées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, [illegible]

A New-York, chez MM. John Milhau, Broadway, et Fougera Frères, pharmaciens. Les DEPOTS de ces PILULES sont établis pour la VENTE en GROS et DEMI GROS, chez M. DUCONGE, droguiste, chez M. MAUNSELL & Co, No 21 rue de Chartres, SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, à la Nouvelle-Orléans.

LA BEAUTE ETERNELLE, OU L'ART DE SE CONSERVER ET D'EMBELLIR. [illegible]

PARIS.—EXPOSITION de 1867. JOHN ARTHUR & Cie, 10, RUE CASTIGLIONE, [illegible]

PEPSINE BOUDAULT

La Pepsine a été découverte par M. le Dr CORVISART, médecin de l'Empereur, et par le chimiste BOUDAULT, qui l'ont préparée dans le Commerce. L'accueil favorable que le Corps médical leur a fait à notre produit et son admission spéciale dans les HOPITAUX DE PARIS, témoignent de son efficacité digestive toujours constante et égale.

Aussi les plus grandes célébrités médicales la conseillent-elles chaque jour avec succès dans les Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Nausées, Flatuosités, Diarrhées et dans les Vomissements de la Grossesse, sous formes variées de Sirop, Vin, Pastilles, Poudres, Pilules et surtout sous la forme agréable et délicieuse d'ELIXIR DIGESTIF, véritable liqueur de table, tonique et fortifiante.

Pour éviter la contrefaçon, exiger le cachet Boudault et notre signature. Dépôt général à Paris: Chez HOTTOT, Pharmacien, Succr de BOUDAULT, rue des Lombards, 24.

A la Nouvelle-Orléans, chez MM. Ed. Gaillet, Déroche, Louis Castel, Pérez et dans toutes les honorables Pharmacies, par entremise des Droguistes et Commissionnaires.

AVIS AUX DAMES ELEGANTES. ESSENCE CONCENTREE E. COUDRAY POUR PARFUMER LE MOUCHOIR [illegible]

INSTITUTIONS.

ACADEMIE de ST-STANISLAS BAIE ST-LOUIS, MISS.

Les Frères du Sacré-Cœur ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général que la seconde session de cette Institution commence le 15 janvier. Le cours des études comprend toutes les branches d'une complète éducation commerciale et la langue française.

Conditions: [illegible]

B. ODON, Directeur.

Institut St-Joseph pour les Demoiselles, A LA BAIE ST-LOUIS, MISS.

Cette institution, dirigée par les Sœurs de St-Joseph, [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES. Dirigé par Mme E. La Villebeuvre, SUCCESSEUR DE Mme DEBON, No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital. [illegible]

COLLEGE dirigé par M. CARON. Rue des Remparts 240. [illegible]

COLLEGE, Commercial de Dolbear, [illegible] RUFUS DOLBEAR, Président.

B. ANTOGNINI, Fabricant de Billards.

15 ....RUE CONTI........ 15

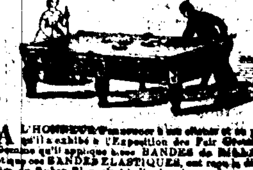

A L'HONNEUR d'annoncer à ses clients et au public qu'il a exhibé à l'Exposition de Fair Grounds la Gomme qu'il applique à ses BANDES DE BILLARDS sous ces BANDES ELASTIQUES, ont reçu le diplôme, le Ruban Bleu, c'est-à-dire le prix. [illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE Des Facteurs et des Commerçants de la Nouvelle-Orléans. BUREAU, RUE CARONDELET No. 32. [illegible]

COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL. [illegible]

O. GAILLARD, Président. E. CASTAREDE, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. [illegible] PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix.

DIRECTEURS: J. Lorber, A. Verlein De Grey, Jhon Gauche, Jas. A. White, O. Gaillard, J. A. Bueno, A. Miltenberger, J. Lamore, [illegible], A. Sidault. Bureau, rue Carondelet, No 8.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE. [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans. SEPTIEME ETAT ANNUEL. [illegible] J. TUYES, Président. J. W. HINCKS, Secrétaire. PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans. [illegible]

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant de la Nlle-Orléans. [illegible] THOMAS A. ADAMS, Président. [illegible]

BUREAUX DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "ATLANTIC" [illegible] WM. F. KELLOGG, Vice-Président. [illegible] JANVIER, Secrétaire.

AUX CONSTRUCTEURS. [illegible]

CAHIER DES CHARGES. [illegible] FONDATIONS. [illegible] TRAVAUX DE CHARPENTE. [illegible] TOITURES. [illegible] MENUISERIE. [illegible] QUINCAILLERIE. [illegible] PEINTURE. [illegible] VITRES. [illegible] ENTOURAGE. [illegible] GOUTTIERES ET CONDUITS. [illegible] CITERNES. [illegible] CLAUSES GENERALES. [illegible]

JOS. M. DE POUILLY, Architecte et assistant Surveyor de la ville. Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1867.

EXTRAIT FLUIDE BUCHU [illegible]

L'Extrait fluide Buchu de Helmbold [illegible] L'Extrait fluide Buchu de Helmbold ET L'EAU DE ROSE PERFECTIONNEE [illegible] Extrait fluide de Salsepareille [illegible] EXTRAIT DE SALSEPAREILLE DE BUCHU. A vendre par tous les pharmaciens. —Dépôt principal— Entrepôt de Drogues et de Produits chimiques de HELMBOLD, 594, Broadway, New-York.

GERMANIA Compagnie d'Assurances, DE LA NOUVELLE-ORLEANS, [illegible] Capital $500,000. [illegible] G. F. FORSTER, Vice-Président. D. MICHEL, Président. [illegible]

Compagnie d'Assurance MUTUELLE DES MARCHANDS DOUZIEME ETAT ANNUEL. [illegible] CHARLES BRIGGS, Président. A. CARRIERE, Vice-Président. [illegible]

Compagnie d'Assurance de L'UNION DE LA NOUVELLE-ORLEANS. [illegible] JOHN PEMBERTON, Président. [illegible] A. CHIAPELLA, Président. [illegible]

INSURANCES.

Sun Mutual Insurance Company Office of the Sun Mutual Insurance Co., New Orleans, 81 Camp street. ELEVENTH ANNUAL STATEMENT of the affairs of the SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS, for the year ending December 31, 1866. [illegible] THOMAS SLOO, President. THOS. ANDERSON, Secretary. STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. [illegible] G. H. BRAUGH, Second Justice of the Peace Parish of Orleans. [illegible] THOMAS SLOO, President. JNO. O. GAINES, Vice-President. THOS. ANDERSON, Secretary. [illegible]

N. O. Mutual Insurance Company. SEVENTH ANNUAL STATEMENT. [illegible] J. TUYES, President. J. W. HINCKS, Secretary. [illegible] PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace, Parish of Orleans. [illegible]

Citizens' Mutual Insurance COMPANY. TENTH ANNUAL STATEMENT. [illegible] O. GAILLARD, President. E. CASTAREDE, Secretary. [illegible] PAUL W. COLLENS. [illegible]

Notice. In conformity to an order of the Honorable Fourth District Court of New Orleans, appointing a jury of freeholders to examine the location for the widening of Levee street [illegible] JOHN L. LEWIS, Foreman. EUGENE DUPRE, [illegible] HENRY BEZOU. [illegible]

MOORE & COOLEY, DEALERS IN MACHINERY FOR PLANTATIONS, RAILROADS AND STEAMBOATS. [illegible] No. 100 Gravier and 17 Union Streets, NEW ORLEANS, LA. [illegible]

Notice. MICHON & SCHWEITZER, 166......ROYAL STREET......166. Respectfully inform the ladies of the city and country that they have just received a large assortment of Artificial Flowers and Material for making Artificial Flowers, such as— FLOWERS for Hair Dresses. Do. for Bonnets. Do. for Boquets. Do. for Artificial Beds. Wedding and Ball Hair Dresses. [illegible]

Carpet Warehouse, No. 19 Chartres Street, near Canal Street. We have lately received, Direct from English and American manufacturers, the following, viz: CARPETINGS—[illegible] OIL-CLOTH—Of all widths and qualities. MATTING—[illegible] CURTAIN MATERIALS—[illegible] A. BROUSSEAU & CO.

RAILROADS, &c.

For Texas—Inside Route. NEW SCHEDULE—FARE REDUCED. For Galveston and Indianola, via New Orleans and Opelousas Railroad to Berwick's Bay, and thence to Texas by the Morgan Line U. S. Mail Steamships, commencing DECEMBER 24, 1866. [illegible] SATURDAYS AND TUESDAYS Steamship MORGAN ... Capt. J. T. LAWLESS. SUNDAYS AND THURSDAYS Steamship MATAGORDA ... Capt. Lewis. ON WEDNESDAYS. [illegible] G. W. R. BAYLEY, General Superintendent.

New Orleans, Opelousas and Great Western Railroad. [illegible] G. W. R. BAYLEY, Superintendent.

PONTCHARTRAIN RAILROAD. WINTER ARRANGEMENT. On and after SATURDAY, October 13th, 1866, the trains on this road will leave as follows: [illegible] GEO. PANDELY, Gen'l Superintendent.

Dr. George W. Smith, DENTAL SURGEON. Having resumed the practice of his profession, those desiring his services will find him at his office, No. 190 Canal street.

DR. CHARLES E. KELLS, DENTIST. Office and Residence removed to No. 14 Dauphin Street, second house from Canal street, near LOPEZ'S.

J. A. CASADAVANT, SURGEON DENTIST, NO. 196 CANAL STREET, BETWEEN BURGUNDY AND RAMPART STS. He continues to perform all operations in Dental Surgery in the most scientific manner. Consultations in French, Spanish and English.

Five Thousand Dollars Reward! NEW ORLEANS BOARD OF UNDERWRITERS. Whereas the unusual frequency of fires [illegible] CHARLES BRIGGS, Chairman. JAS. H. WHEELER, Secretary. [illegible] JOHN T. MONROE, Mayor.

Moet & Chandon Champagnes. ANTHONY OECHS, 73 Old Street......New York. Sole Agents for the United States and the Canadas, for Moet & Chandon's SILLERY first quality. FLEUR DE SILLERY, VERZENAY, GRAND VIN ANGLAIS, very dry, GRAND VIN IMPERIAL. [illegible] G. H. BAYLY & CO., 40 Common street.

New Orleans, Jackson and Great Northern Railroad. [illegible] G. T. BEAUREGARD, President.

B. ANTOGNINI, Billiard Table Manufacturer, 15........CONTI STREET........15. Begs leave to inform his friends and the public that he has exhibited at the Fair Grounds Fair the INDIA RUBBER applied to his BILLIARD CUSHIONS, and that these Elastic Cushions have received the Blue Ribbon, that is, the Premium was awarded to the same. Billiard Tables will be found in the above establishment [illegible] Mr. Antognini also offers French and American BILLIARD CLOTHS, [illegible]

Southern Hospital Association. "SECOND DISTRICT." Contributions for the BAZAAR AND FREE GIFT LOTTERY, to be held in this city on the 20th of February, are earnestly solicited [illegible] Mrs. A. BROUSSEAU, 75 Esplanade street. Mrs. W. O. DENEGRE, 127 St. Philip street. Mrs. SAM'L BELL, 12 Dauphin street. Mrs. E. BYRD, 91 Royal street. Mrs. G. W. BABCOCK, 140 St. Louis street. [illegible]

LEEDS'S FOUNDRY, (ESTABLISHED IN 1825.) Corner of Delord and Foucher Streets. We beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as formerly, to manufacture Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, Saw Mills, Draining Machines, [illegible] LEEDS & CO.

JACOB OTT, Carpenter. Special attention given to REPAIRING of STORES and DWELLINGS. Cisterns Made and Repaired. [illegible]

Private Diseases. Mr. E. GAUDOZ, Druggist, from Paris, informs the public that he has returned from France, and can be consulted daily, at his Drug Store, corner of Conti and Burgundy streets, [illegible] Dr. Ricord's Opiate and Injection. [illegible] E. GAUDOZ.

DISEASES. Mr. E. GAUDOZ, [illegible]

FRENCH RESTAURAT, 32......Royal street......32. KEPT BY PHILIPPE FORGET, (SUCCESSOR TO J. GALPIN,) FURNISHED ROOMS, BOARDING, By the month and by the Week. [illegible]

E. RICHARD. BILLIARD TABLE MANUFACTURER, 160......St. Ann Street......160, NEAR CORNER RAMPART. [illegible] E. RICHARD, [illegible] New Orleans.

ROBACK'S BITTERS

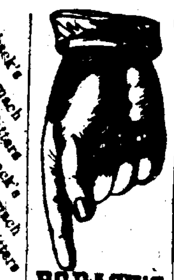

ROBACK'S STOMACH BITTERS! CURE DYSPEPSIA, and are the best Tonic in the world.

ROBACK'S BLOOD PILLS CURE SICK HEADACHE, Costiveness, and all diseases of the bowels.

ROBACK'S BLOOD PURIFIER! CURES SCROFULA and all diseases arising from impure blood.

ARE SOLD BY ALL Druggists and Dealers in Patent Medicines EVERYWHERE.

PRINCE, WALTON & CO., (Successors to Dr. C. W. Roback,) SOLE PROPRIETORS, Nos. 56, 58, 60 & 62 East Third St., CINCINNATI, OHIO. BARNES WARD & CO, JAMES GONEGAL, J. S. MAUNSELL & CO, New Orleans.

SOMETHING NEW UNDER THE SUN! A NEW ERA IN MEDICINE.

Let the Suffering and Diseased read the following. Let all who have been given up by doctors, and spoken of as incurable, read the following. Let all who can believe facts and can have faith in evidence, read the following.

Know all men by these presents, that on this, the Twentieth day of June, in the year of our Lord, One Thousand Eight Hundred and Sixty-six, personally came Joseph Haydock, to me known as such, and being duly sworn, deposed as follows: That he is the sole general agent for the United States and dependencies thereof for preparations or medicines known as MAGGIEL'S PILLS and SALVE, and that the following certificate are verbatim copies to the best of his knowledge and belief.

JAMES SMEITHE, Notary Public, Wall Street, New York.

Dr. MAGGIEL: I take my pen to write you of my great relief, and that the awful pain in my side has left me at last—thanks to your medicine. Oh, Doctor, how thankful I am that I can get some sleep. I can never write it enough. I thank you again and again, and I am sure that you are really the friend of all sufferers. I could not help writing to you, and hope you will not take it amiss. JAMES MYERS, 116 Avenue D.

This is to certify that I was discharged from the army with Chronic Diarrhea, and have been cured by Dr. Maggiel's Pills. WILSON HARVEY. New York, April 7, 1865. 27 Pitt street.

The following is an interesting case of a man employed in an iron foundry, who, in pouring melted iron into a flask that was damp and wet caused an explosion. The melted iron was thrown around and on him in a perfect shower, and he was burned dreadfully. The following certificate was given to me by him about eight weeks after the accident:

New York, Jan. 11, 1866. My name is Jacob Hardy; I am an iron founder. I was badly burned by hot iron in November last; my burns healed, but I had a running sore on my leg that would not heal. I tried Maggiel's Salve, and it cured me in a few weeks. This is all true, and any body can now see me at Jackson's Iron Works, 3d Avenue. J. HARDY, 110 Goerick street.

EXTRACTS FROM VARIOUS LETTERS.

"I had no appetite; Maggiel's Pills gave me hearty one."

"Your Pills are marvelous."

"I send for another box, and keep them in the house."

"Dr. Maggiel has cured my headache that was chronic."

"I gave half of one of your pills to my babe for cholera morbus. The dear little thing got well in a day."

"My nausea of a morning is now cured."

"Your box of Maggiel's Salve cured me of noises in the head. I rubbed some of your Salve behind my ears and the noise left."

"Send me two boxes, I want one for a poor family."

"I inclose a dollar; your price is twenty-five cents, but the medicine to me is worth a dollar."

"Send me five boxes of your Pills."

"Let me have three boxes of your Salve by return mail."

I have over two hundred such testimonials as this, but want of space compels me to conclude. J. MAGGIEL, M. D.

MAGGIEL'S PILLS AND SALVE. Are sold in New Orleans by BARNES, WARD & CO.

FOR BILIOUS DISEASES Nothing can be more productive of cure than these Pills. Their almost magic influence is felt at once, and the usual concomitants of this most distressing disease are removed. These remedies are made from the purest VEGETABLE COMPOUNDS. They will not harm the most delicate female, and can be given with good effect, in prescribed doses, to the youngest babe.

FOR CUTANEOUS DISORDERS And all eruptions of the skin the SALVE is most invaluable. It does not heal externally alone, but penetrates with the most searching effects to the very root the evil.

DR. MAGGIEL'S PILLS Invariably cure the following diseases: Asthma, Bowel Complaints, Coughs, Colds, Chest Diseases, Costiveness, Dyspepsia, Diarrhea, Dropsy, Debility, Fever and Ague, Headache, Indigestion, Influenza, Inflammation, Inward Weakness, Liver Complaint, Lowness of Spirits, Ringworm, Rheumatism, Salt Rheum, Scalds, Skin Diseases.

Each Box contains Twelve Pills. ONE PILL IS A DOSE.

[EXTRACT.] "Academy of Medicine, 1864.—J. Maggiel's Pills are admitted by the Academy, and his Salve also, if grains to the ounce of [illegible]" "December 30th, 1864.—Sample of Salve, as tested, shows 5½ grains to the ounce of Maggiel's Salve. Admitted. Special license only."

NOTICE.—None genuine without the engraved trade-mark around each pot or box, signed by DOCTOR J. MAGGIEL, New York, to counterfeit which is felony.

Sold by all respectable Dealers in Medicines throughout the United States and Canadas, at 25 cents per box or pot.

J. A. BLAFFER & [illegible] (SUCCESSORS TO WILLIAM [illegible]) SOLE AGENTS FO[illegible] HUSTON [illegible] XX DRA[illegible] Fresh [illegible] RECEIVED BY EVERY arrival [illegible] and New York [illegible] BOTTLERS supplied in quantities to suit, at Lowest rates. Country Orders solicited and promptly attended to. BOTTLING HOUSE, Nos. 25, 29 and 29 BIENVILLE STREET. WHOLESALE DEPOT, No. 68 NEW LEVEE STREET.

AUCTION SALES.

CHAS. FORTIER'S SALES.

Valuable Building Lots in the Second and Third Districts, One Forming Corner of Carondelet Walk and Galvez Streets. Mrs. B. Coquet et als vs Widow Louis Bougier, interdicted—No. 17,350—Second District Court of New Orleans.

BY CHAS. E. FORTIER, Auctioneer. Office—No. 8 Exchange Place.

Will be sold on SATURDAY, February 23, 1867, at 12 o'clock m., at the Merchants' and Auctioneers' Exchange, Royal street [illegible]

Lamour Prince de Joinville et Autres, Succession of Mateo Fortunovich, [illegible] Second District Court of New Orleans. BY CHARLES E. FORTIER, Auctioneer. [illegible]

JUDICIAL SALES.

City of New Orleans vs L. Lallande Ferriere, et als. FIFTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS. [illegible] HARRY T. HAYS, Sheriff of the Parish of Orleans.

Dr. Lucien P. Bernard, Agent vs. James A. Redon, as Agent of Widow Claudine Redon et als, and in his own Personal Name. FIFTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS. [illegible] HARRY T. HAYS, Sheriff of the Parish of Orleans.

Louis Surgi, Syndic, vs. Francois Fresnard and E. T. Parker, Sheriff. Louis Surgi, Syndic, and als. vs Joseph Lalda [illegible] Louis Surgi, Syndic, and Parker, Sheriff—(Consolidated.) FIFTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS. [illegible] HARRY T. HAYS, Sheriff of the Parish of Orleans.

Edward Darrive & Co. vs. Their Creditors. SIXTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS. [illegible]

Held in Pledge by the Citizens' Bank.	Note of Francis Webb to his own order, [illegible] April, 1866, [illegible]	[illegible]
Bank of La.	Note of John L. Lebeck to his own order, [illegible]	[illegible]
Held in Pledge by the [illegible]	Note of [illegible]	[illegible]
Held in Pledge by the La. State Bank.	Note of Berger & Brown, [illegible]	[illegible]
Held in Pledge by Alex. Gauche & Co.	Note of Berger & B[illegible]	[illegible]

All of which said notes [illegible] HARRY T. HAYS, Sheriff of the Parish of Orleans.

LEGAL NOTICES.

Succession of Michel Fabre. SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS. [illegible] P. E. GAGNET, Clerk.

THE STATE OF LOUISIANA—THIRD DISTRICT COURT of Louisiana. [illegible] Pierre Auguste Barraud, [illegible] J. O. CHARON, Deputy Clerk.

New Orleans Canal and Banking [illegible] At an election by the Stockholders [illegible] GEO. JONAS, J. H. STA[illegible], D. MC[illegible] [illegible]

Notice. The co-partnership between [illegible] CHAPLAIN, for the transaction of [illegible] L. CHAPLAIN. The undersigned respectfully informs the public that he will keep the Restaurant [illegible] L. CHAPLAIN.

DRY GOODS—DRY GOODS, BOOTS, SHOES AND HATS, AT WHOLESALE ONLY. BLANCAND & GUITET, No. 49 Old Levee. New Stock for the Season Just Opened.

Removal. The office of the New Orleans, Opelousas and Great Western Railroad has been removed to No. 21 [illegible] street, near Old Levee street. GEO. W. SQUIRES, Secretary.